

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre a-t-elle entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote N° 294)

POUR

Députés

Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing)	Butland
Gardiner	Riis
Robinson	Rodriguez
Samson	Whittaker—8

CONTRE

Députés

Anderson	Andre
Assad	Bélair
Bouchard (Roberval)	Browes
Champagne (Champlain)	Comuzzi
Cooper	Côté
Danis	Dingwall
Fee	Flis
Fontaine	Fontana
Fretz	Gauthier
Halliday	Hawkes
Johnson	Joncas
MacAulay	MacDonald (Dartmouth)
MacDougall (Timiskaming)	McDougall (St. Paul's)
Mills	Pagtakhan
Rideout	Rompkey
Thacker	Tremblay (Lotbinière)
Venne	Vincent
Wappel	Weiner
Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia)—37	

• (1650)

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion défaite.

[Traduction]

M. Lawrence MacAulay (Cardigan): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de participer au débat d'aujourd'hui. J'aurais seulement voulu avoir un peu plus de temps pour compléter mon information.

En présentant ce projet de loi, le gouvernement reste fidèle à lui-même. Il ne s'occupe des pêcheurs que lorsque cela fait son affaire et non quand on a besoin de lui. Il est intraitable.

En tant que député de la Chambre, j'ai souvent demandé au ministre des Pêches et à son prédécesseur quand ils offriraient des mesures d'aide aux pêcheurs du Canada atlantique. Les pêcheurs souffrent parce que le gouvernement fédéral gère mal les pêches. Le ministre connaissait la situation. Il a quand même attendu pendant que les pêcheurs continuaient de souffrir.

Après six ou sept mois de questions à la Chambre et de protestations dans les rues du Canada atlantique, le ministre a enfin décidé d'agir. Lorsque le programme d'aide aux pêcheurs a été annoncé en mai, il y a eu beaucoup de faux-semblants, mais pas beaucoup de fonds ou d'idées de solutions originales.

Le ministre des Pêches et des Océans a été impuissant à régler certains des graves problèmes des pêches dans le Canada atlantique. Celui de la surpêche par des pays étrangers n'a pas été réglé par le semblant de programme du ministre, pas plus qu'il ne le sera par le projet de loi C-74.

La surpêche par des flottes étrangères à la limite des grands bancs constitue un grave problème et l'inaction du gouvernement fédéral conduit tout droit à l'anéantissement des stocks. L'une des recommandations du groupe Harris sur la morue du nord était la suivante:

Que le Canada s'efforce de conclure un accord international lui permettant de gérer tous les stocks de morue (. . .) et qu'en cas d'échec, le Canada prenne des mesures unilatérales pour s'approprier les droits de gestion conformément aux dispositions de la Convention sur le droit de la mer.

Il faut se demander ici pourquoi on n'a pas donné suite à cette recommandation. Quand le gouvernement se